

Bulletin Communal



Vains

 Bulletin communal Eté 2016 n°47

**Vains va accueillir pour la 2ème fois le tour de France.
En 1990 la 5ème étape du tour était passée dans le bourg.**

[Voir les consignes en page 6](#)





PROJETS 2016

- ◆ Sécourisation de l'entrée de Saint Léonard
- ◆ Mise en œuvre du programme d'accessibilité

AGENDA 2016

- Tour de France :
02 juillet 2016
Saint Léon'art
09 juillet 2016 19h00
A la Bergère
Jazz en baie 2016
Samedi 6 août 12h00
A l'écomusée
Moments musicaux :
Jeudi 11 août fin d'après midi au Prieuré
Fête de la Baie et fête de la vannerie
Dimanche 11 septembre
Animation Mascaret :
Samedi 17 septembre 2016
Commémoration Amiral Gauchet :
Automne 2016

Ce bulletin communal annonce l'été, c'est l'occasion d'un moment de repos bien mérité, que nous espérons toujours sous un soleil radieux.

Le Tour de France

Plusieurs animations nous attendent cet été, tout d'abord le passage du Tour de France, 26 ans après son premier passage. Un spectacle assuré à partir de 11 heures avec le passage de la caravane suivi vers 13h25 par le passage des coureurs. Chacun devra prendre ses précautions, la commune sera coupée en deux durant ces festivités.

Jazz en Baie

Nous accueillerons également pour la seconde année consécutive le festival **Jazz en baie à l'écomusée** avec le groupe « French cuisine », qui interprétera des standards de jazz.

Moments Musicaux

Nous poursuivrons le jeudi 11 août en

Le mot du Maire

fin d'après midi par un concert de musique classique organisé au Prieuré dans le cadre du festival « moment musicaux ». L'occasion d'écouter des artistes confirmés et des artistes en devenir.

Fête de la Baie

Après quelques hésitations le comité des fêtes a retrouvé un nouveau souffle pour la joie de tous. **Je me réjouis qu'une** équipe remaniée, composée de membres expérimentés puissent échanger leurs pratiques avec de nouveaux membres qui apporteront leur dynamisme, nécessaire pour poursuivre les animations déjà mises en place et **réfléchir à l'introduction** de nouveautés. Cette année Tour de France oblige celle-ci se déroulera le 11 septembre en même temps que la fête de la vannerie organisée par l'Ecomusée de la Baie. La fête de la baie sera donc de retour à Saint

Léonard.

Le comité des fêtes proposera également une seconde animation mascaret le 17 septembre prochain. L'occasion de vous informer que nos agents procéderont prochainement à l'installation de la signalisation du sens unique utilisé lors des mascarets et qu'à cette occasion les contrôles de Gendarmerie s'intensifieront, mettant fin à la période de prévention qui aura duré 2 ans.

Commémoration Amiral Gauchet

Nous organiserons à l'automne, conjointement avec les autorités, la commémoration de l'Amiral Dominique Marie GAUCHET né à Vains le 14 août 1857, nommé Commandant en Chef des forces navales alliées en 1916.

Le Conseil Municipal se joint à moi pour vous souhaiter un agréable été



L'essentiel du conseil municipal,

Depuis décembre dernier, le Conseil Municipal s'est réuni 5 fois. Au cours de ces réunions de nombreux sujets ont fait l'objet de discussions. Vous pouvez télécharger les comptes rendus complets des Conseils Municipaux sur le site internet de la commune : vains.fr

Les écoles

Les écoles ont animé les débats de vos élus à plusieurs reprises. Ceux-ci ont abouti à une refonte totale des statuts du syndicat scolaire permettant à la fois de revoir son fonctionnement, son financement mais également **d'y intégrer l'école Saint Michel**. Ainsi la pérennité du syndicat est désormais acquise, il aura en charge le financement des deux écoles avec une répartition mieux équilibrée : le Regroupement Pédagogique Bacilly-Vains et l'école privée Saint Michel. Cette réforme des statuts a également permis de revoir le fonctionnement de la cantine dont la gestion des approvisionnements est désormais déléguée à un prestataire, nous permettant ainsi une meilleure maîtrise des coûts sans que la qualité des repas, toujours préparés par les agents du

Syndicat scolaire, en pâtisse.

Les enfants de Bacilly ont retrouvé leur **cantine, l'ensemble des repas est préparé à Vains puis transporté à Bacilly dans un véhicule acquis à cet effet par le S.I.V.S (1).**

Des changements importants pour les enfants et les agents qui nécessitera une **période d'adaptation** pour que chacun puisse prendre de nouveaux repères. De nouvelles mesures sont également **à l'étude pour répondre à la problématique de la facturation de la cantine et de la garderie. Le mode actuel n'est pas satisfaisant, un projet de dématérialisation par internet est à l'étude. Il permettra** une meilleure gestion du nombre de repas, apportera un meilleur service aux usagers de ces services et facilitera le travail des agents du syndicat scolaire.

Le projet route des Granges

Ce projet qui prévoit un financement **d'Etat par l'intermédiaire** de prêts spécifiques est au point mort, les enveloppes budgétaires qui bonifiaient ces emprunts sont épuisées. Lancer ce projet sans financement adapté, malgré la subvention du Conseil Départemental obtenue au titre du contrat de territoire ne serait pas adapté à notre budget. Nous avons donc décidé de rechercher de nouveaux moyens de financement pour rendre cette opération possible. De nouvelles réflexions sont également **à l'étude pour modifier** le projet initial.

Le projet route des Domaines

Le Conseil Municipal **s'est également intéressé** à la possibilité de mettre en œuvre un projet de lotissement route des Domaines. La particularité due à la situation

(1) S.I.V.S :

Le Syndicat Intercommunal à Vocation Scolaire a en charge le fonctionnement du Regroupement Pédagogique Intercommunal Bacilly-Vains, la gestion de la cantine qui sert 110 repas par jour et la garderie.

Sa présidence est assurée depuis le 14 mars dernier par Mme Marie Claude LETORREC, adjointe au Maire de Bacilly, M DEVILLE Olivier Maire de Vains assure la Vice Présidence.

Le site vains.fr :
17248 visiteurs
55 982 pages vues depuis sa création
878.2 visiteurs mensuels en moyenne depuis janvier 2016

L'essentiel du conseil municipal

a fait l'objet d'études spécifiques avec le service haies et rivières de la C.C.A.M.S.M. et la commission communale créée à cet effet. Les objectifs **de ce projet sont aujourd'hui validés**, créer des parcelles de taille réduite pour proposer des prix accessibles, et permettre la réalisation de logements pour les personnes à mobilité contrainte en partenariat avec les H.L.M de La Rance. Nous devons maintenant rechercher les solutions de financement qui permettraient la mise en œuvre de ce projet.

P.L.U

Le document d'urbanisme qui régit notre commune deviendra obsolète le jour où le PLUI sera adopté. Cependant **compte tenu de l'ampleur de la tâche et des incertitudes sur la date réelle de sa mise en œuvre**, vos élus ont décidé de solliciter le service urbanisme de la communauté de commune pour procéder à une modification simplifiée aux fins de corriger certaines erreurs matérielles qui contraignent, à tort certains de nos concitoyens. Attention, cette procédure allégée ne permet **que la rectification d'erreurs** liées à la rédaction.

Sécurisation Saint Léonard

Un dossier qui touche à sa fin. Après avoir étudié les différentes options et pour tenir

compte des observations formulées par les riverains, ce sont finalement 2 ralentisseurs type « berlinois » qui **seront posés à l'entrée de Saint Léonard**, puis deux écluses seront aménagées **l'une dans le centre, l'autre dans le bas de Saint Léonard**. Il était impossible de contenter tous les acteurs de ce dossier : Direction Départementale des Territoires et de la Mer, Direction des Routes Départementales, budget communal. Nous avons donc opté pour ce qui nous semblait être le meilleur compromis.

Infos de dernière minute : la subvention recherchée pour ce dossier a été obtenue.

Les dossiers de compétence communautaire

Le projet assainissement route des salines

Initialement programmé en 2015, puis en 2016, ce projet est toujours dans sa phase **d'étude, l'agence de l'eau a demandé à la Communauté de communes**, de nouvelles études complémentaires pour **s'assurer que le raccordement des effluents de Genêts sur le poste de La Chaussée était la meilleure option**. Un dossier qui devrait connaître son épilogue en septembre prochain. Nous devrions alors savoir si le raccordement se fait sur le poste de La Chaussée pour diriger les effluents vers la sta-

tion d'Avranches ou si l'option qui prévoit un raccordement sur la station de Bacilly est retenue. Si la solution par la Chaussée est retenue, les habitations qui se trouvent sur le tracé seront raccordées.

Accueil des départs de traversée des grèves

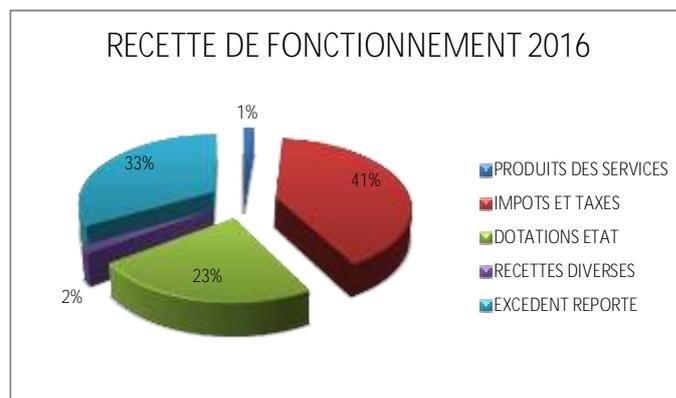
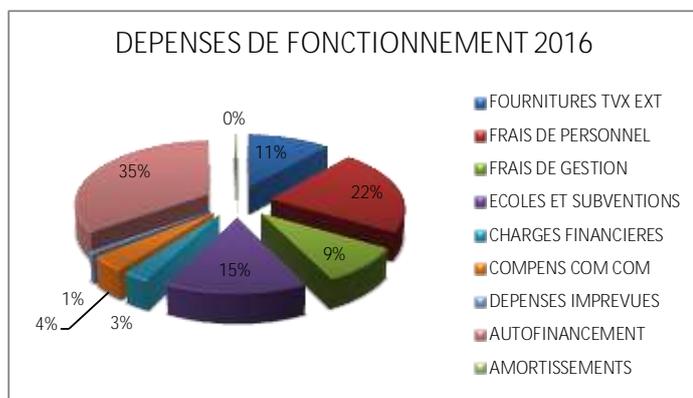
La commune accueille de plus en plus de départs de traversées depuis le site de l'écomusée. Cet afflux important de touristes venus découvrir notre belle région pose de plus en plus de difficultés en terme de salubrité publique et de stationnement. Nous travaillons depuis plus d'un an avec la communauté de communes, le conservatoire du littoral et la Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement pour trouver une solution acceptable aux difficultés rencontrées. Un essai consistant à proposer un parking de délestage équipé de sanitaires sera réalisé cet été.

Le camping

Le projet de camping communautaire a été réaffirmé. De nombreuses péripéties sont venues complexifier ce projet. Celles-ci ont contraint la Communauté de communes à repartir sur de nouvelles bases. Un nouveau cahier des charges est en cours de rédaction, il devrait permettre un nouvel élan à ce dossier.

Le budget de fonctionnement 2016

La prévision budgétaire est toujours délicate à réaliser, il s'agit de prévoir les dépenses et les recettes.



La commune a présenté cette année un budget de 635 293.02 euros, les principales variations sont constatées sur le chapitre des travaux extérieurs qui diminue en passant de 105 637 euros à **73 250 euros**, le budget de l'année précédente comprenait une part importante de **l'investissement réalisé par le syndicat d'électricité pour l'éclairage public que la commune avait subventionné.**

Le poste école et subventions (contient également la contribution incendie pour 28 000 euros dont la charge qui était initialement **intégrée dans l'attribution de compensation** a été renvoyée vers les communes) est ramené de 105 000 euros à 90 000 euros suite à la disparition de la cinquième classe et aux efforts de tous les acteurs, (agents, enseignants, élus), consentis dans la gestion du syndicat scolaire. Les charges financières diminuent à mesure **que la charge d'emprunt diminue. La part d'autofinancement augmente en passant de 54 499 euros à 219 500 euros. Cette augmentation s'explique d'une part par la volonté de réaliser des économies et d'autre part par le fait que vos élus aient choisi de limiter le transfert de l'autofinancement vers le budget d'investissement pour garder des marges de manœuvres qui serviront à financer nos projets futurs.**

Les recettes sont essentiellement composées **des impôts et taxes, des dotations de l'Etat** et de notre excédent reporté.

Le poste impôts et taxes restent inchangés, les **élus s'étaient engagés à limiter l'augmentation** des taxes, elles sont à nouveau inchangées. Seule les bases servant à leur calcul ont été **légèrement augmentées par l'Etat.**

Les dotations servies par l'Etat ont légèrement augmenté, la commune est provisoirement devenue éligible à la dotation de solidarité rurale. Cette situation est le résultat du croisement de plusieurs facteurs dont le potentiel fiscal de la commune. Celle-ci peut **disparaître aussi inopinément qu'elle est arrivée. Enfin l'excédent reporté permet à la commune de financer une part de ses investissements.**

Ces résultats traduisent une gestion prudente de la commune de Vains, les investissements sont certes limités mais la capacité pour les **financer augmente. Le climat d'incertitude** dans lequel nous évoluons nous incite à faire **preuve de prudence et à mesurer l'impact de chaque dépense.**

Infos pratiques

UTILISATION DU COURT DE TENNIS

Depuis janvier 2016 un abonnement est de nouveau nécessaire pour accéder au court de tennis

S'adresser au Relais Vainquais pour l'abonnement et les réservations.

L'abonnement est de 10€ à l'année. La remise des clés se fera pour des créneaux d'une heure sur présentation de la carte d'identité.

Le Relais Vainquais Tél :02.33.58.24.36

Pour les Vainquais qui ne souhaitent pas s'abonner ou les personnes hors commune, le tarif par une heure d'utilisation sera de 4€



Le lundi, jour de fermeture, c'est la mairie qui assurera la

CONSIGNES POUR LE PASSAGE DU TOUR DE FRANCE LE 2 JUILLET 2016

La RD 911 sera interdite à la circulation le samedi 2 juillet à partir de 9 h et jusqu'à 15 h.

Une zone de cisaillement sera mise en place sur cet axe uniquement pour les pompiers et les urgences.

Aucun autre véhicule ne pourra utiliser cette zone. Les habitants de la partie gauche de la commune seront isolés.

Les habitants du bourg peuvent anticiper en stationnant leur véhicule sur la partie droite (côté église) de la commune



DECHETTERIE DE SAINT OVIN

HIVER (novembre à mars)

Lundi, mardi, mercredi vendredi, : de 9 h à 12 h 30

Samedi de 9 à 12 h 30 et 14 à 17 h

ÉTÉ (avril à octobre)

Lundi, mardi, mercredi vendredi, : de 8 h 30 à 12 h 30

Samedi de 8 h 30 à 12 h 30

et de 14 h à 17 h 30

DECHETTERIE DE SAINT JEAN DE LA HAIZE

HIVER (novembre à mars)

Lundi, mercredi, jeudi, vendredi : de 13 h 30 à 17 h

Samedi : de 9 à 12 h 30 et de 14 à 17 h.

ÉTÉ (avril à octobre)

Lundi, mercredi, jeudi, vendredi, de 13h 30 à 17 h.30

Samedi : de 8 h 30 à 12 h 30

et de 14 h à



TRANSPORTS VERS AVRANCHES

pour les plus de 60 ans sans moyen de locomotion

MANEO

un service de transports vers Avranches l'aller et le retour en partant de votre domicile.

Les mardi et samedi matin départ 9h30 et retour à 11h30 vers la place Littré

Le jeudi après midi départ 14h et retour à 16h Vers l'hôpital

Le jeudi après midi départ 14h30 et retour à 16h30 Vers la Polyclinique

Tél : 0.800.150.055 (gratuit) appeler la veille de votre départ, entre 8h30/12h et 13h30/16h



PHAETON

Pour en bénéficier :

Adhérer 5 € par an. Deux transports par semaine et par personne sont possibles. Départ et retour à votre domicile.

Les transports du mardi au vendredi de 10 h à 12 h et de 14 à 17 h 30

Tél : **06.43.67.80.67** le jour du transport entre 8 h 15 et 9 h.



Etat civil

NAISSANCES :à AVRANCHES

Marion **LEMAITRE** 20 janvier

André **MAUNOURY** 04 février

Emilio **MONIER-FAGOT** 15 avril

MARIAGE:

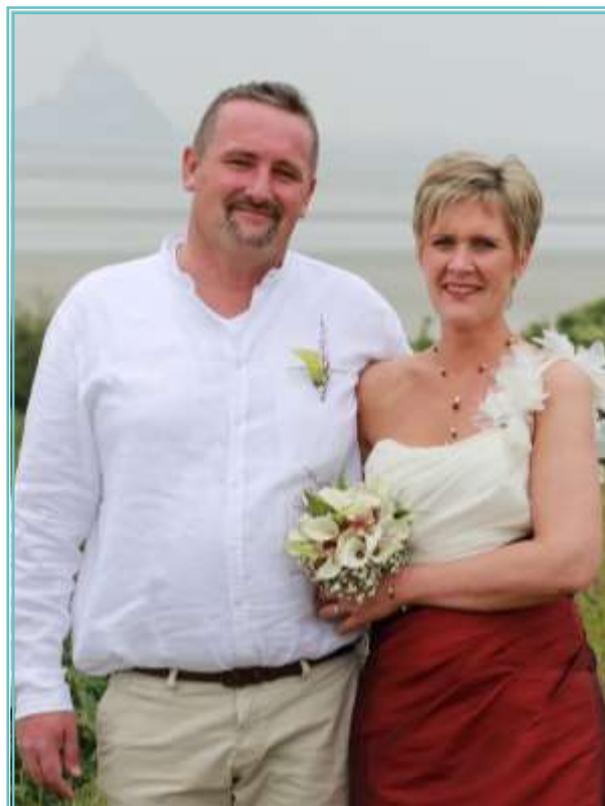
Mickaëlle **SANDOZ** et Ivan **TOUQUETTE** le 4 juin

DÉCÈS :

Elisabeth **HAMEL** née **MANNEHEUT** 01 janvier à AVRANCHES

Samuel **FAUCHEUX** 26 mars à VAINS

Antoinette **CHAIGNON** née **GATE** 30 mars à AVRANCHES



Mickaëlle et Ivan

Vente d'herbe 2017

L'herbe du terrain communal de Vains est à vendre à l'année civile. Le champ doit être libéré au moment des rencontres : rugby, courses hippiques et pour, le cas échéant, la fête de la Baie. Les personnes intéressées doivent adresser **une proposition d'achat d'herbe écrite, en mairie au plus tard le 30 novembre**. Les candidatures des exploitants agri-

Bloctel en remplacement de Pacitel

Envisagé dans le cadre de la loi Hamon, le système d'anti-démarchage téléphonique a évolué. Le site bloctel.fr permet d'inscrire son numéro de téléphone sur une liste d'opposition au démarchage téléphonique pour **ne plus recevoir d'appels commerciaux**.

*«Dans le cas d'un démarchage abusif, il faudra à ce moment-là **relever le numéro de téléphone**, et si vous pouvez, **le nom de la société qui a appelé**, pour le signaler sur Bloctel ou à la DGCCRF».*

Les inscriptions des consommateurs sur la liste anti-démarchage Bloctel seront **valables trois ans** et renouvelables sur demande pour **les numéros fixes et mobiles**.

Site bloctel.gouv.fr

LES ECOLES DE VAINS

Regroupement scolaire VAINS BACILLY



L'année scolaire se termine bientôt pour les élèves du RPI qui tout au long de l'année ont mené divers projets notamment autour du thème du voyage.

Le vendredi 24 juin les classes chanteront pour leurs parents à la salle des fêtes de Bacilly.

Les 4 classes sont régulièrement allées à la bibliothèque de Bacilly pour emprunter des livres. Lors de leur dernière visite, les élèves ont voté pour le prix de littérature de

Côté sport :

10 séances de natation pour les GS, CP, CE et CM

Rencontres de course longue en mars pour les CM1/CM2

Rencontres de danse pour les maternelles et les CE1/2 le 27 avril

Rencontres d'orientation en juin pour les CM1/2

En mars, avril, mai et juin les CE1/2 ont utilisé la salle Roger Lemoine



Pour clore l'année les petits ont visité le zoo de Champrepus le 23 mai.

Les CE iront au château de Caen le 17 juin pendant que les CM1/2 visiteront le mémorial.

Les GS/CP achèveront leur projet sur la baie du Mont St Michel par une journée à l'éco musée de St Léonard le 20 juin.

Bonnes vacances

L'équipe enseignante du RPI Bacilly Vains

A.P.E. Association de parents d'élèves BACILLY et VAINS

La fin d'année scolaire 2015/2016 arrive à grand pas et déjà nous pouvons nous satisfaire de toutes nos actions effectuées :

Nous avons commencé avec :

- Le vide-grenier marché d'automne qui reste une action sûre pour l'APE car tous les ans il remporte un beau succès. Il y avait de nombreux déballeurs et une dizaine d'artisans pour exposer leurs créations. La restauration sur place a été appréciée de tout le monde.

- Ensuite, nous avons vendu des mugs avec les dessins des enfants. Belle réussite avec 160 mugs vendus.

- L'opération « galettes des rois » : 52 grilles vendues, pour chaque grille « une galette des rois gagnée et une bouteille de poiré ».

- Le grand succès de l'année : notre chasse aux œufs. Les enfants se retrouvent avec leurs parents pour cette journée conviviale qui leur est spécialement dédiée. Différents stands font leur apparition sur le parking de la salle des fêtes : pêche à la ligne, chamboule-tout, maquillage, tir aux pigeons, ... La classe de TPS/ PS/MS a fait une danse devant les familles. La mini ferme est toujours présente, les

La chasse aux œufs

Le chamboule-tout



poneys promènent les enfants, le tout avec éclats de rire et bonne humeur !!!

- Cette année, en collaboration avec l'association « Vivre à Bacilly », nous avons fait une bourse aux jouets et puériculture. Il y avait plus de 1000 jouets à vendre. Matériels

de puériculture, jouets d'éveil, jeux d'extérieur, vélo, de quoi trouver son bonheur.

- La vente de bulbes au printemps a été appréciée.

Pour accompagner la chorale de fin d'année des enfants le vendredi 24 juin 2016, l'APE propose un repas à



emporter ou à consommer sur place. Ce sera notre dernière action.

Amandine BALASAKIS

L'année prochaine nous aurons besoin de parents motivés pour continuer à faire vivre les projets de l'APE.



ECOLE SAINT MICHEL

Voyage autour du monde :

Toute l'année, les élèves ont travaillé sur le thème « Voyage autour du monde ». A cette occasion, ils ont peint des fresques en utilisant différentes techniques provenant d'horizons différents : art aborigène,



« Un musée à ciel ouvert »

Ils ont aussi construit un mandala floral leur permettant d'apprendre à se concentrer et à coopérer pour garder la symétrie du dessin.



Ils ont aussi appris différents chants sur ce thème pour le concert du 1er avril réalisé avec l'école Jeanne d'Arc de Brécey et Saint Paul de Granville.

En lien avec ce projet, la sortie scolaire prévue le lundi 27 juin à la Mazure à la découverte des Amérindiens : leur culture, l'artisanat, leurs habitats et

leurs coutumes avec au programme de la danse, de l'initiation aux percussions indiennes et aux peintures de fête sur le visage.

D'autres sorties et projets :

Comme chaque année, les enfants de la Grande section au CM2 bénéficient de 10 séances de natation à la piscine

d'Avranches.

Par ailleurs, vendredi 13 mai, les enfants sont allés au centre culturel d'Avranches pour découvrir deux instruments de musique souvent méconnus : la viole de Gambe et le violoncelle baroque. Enfin, un dernier grand rendez-vous aura lieu samedi 25 juin avec la fête de l'école avec au

BONNES VACANCES A TOUS

A.P.E.L Association des Parents d'élèves de l'école SAINT MICHEL

Les manifestations organisées rencontrent toujours du succès grâce à l'investissement des parents et des amis de l'école. Le soutien de la municipalité, du comité des fêtes, du club des aînés et de la MFR est très important également pour nous, petite structure de quelques familles.

Nous les remercions tous, pour leur générosité et leurs coups de mains.



1 - Le 27 février Carnaval à la MFR

2 - Le 1er avril Chorale inter-écoles

3 et 4 - Le 1er mai fête du printemps dans la cour de



Encore une belle année pour l'A.P.E.L. ! et de beaux projets réalisés comme les panneaux peints par les enfants et installés autour de l'école.

Nous aurons besoin, l'année prochaine, de la motivation d'autres parents dans le bureau pour représenter l'association, et ainsi, aider aux financements des projets des enseignantes, par le biais de nos actions.

Bon été – Le bureau

Du côté de la Maison Familiale

Depuis ce début d'année, de nombreuses activités ont été menées avec les élèves. Celles-ci donnent souvent une image concrète aux cours, préparant les élèves à leur orientation, aux examens qui approchent, ou bien encore à la vie quotidienne.

C'est ainsi que les 4èmes se sont inspirés du thème « mes passions » pour accueillir, comme il se doit Arnaud Philippe, animateur nature au sein de la Fédération des Chasseurs de la Manche. Celui-ci a pu leur présenter diverses espèces d'animaux, les règles à respecter pour être en sécurité. Par ailleurs, ce même groupe a été sensibilisé au thème de l'eau en visitant la station d'épuration d'Avranches.

Les 3èmes ont axé ce semestre sur la préparation du DNB ainsi que sur leur choix d'orientation : ils ont pu se rendre au Mémorial de Caen et sur les plages du débarquement pour donner vie à leur cours d'histoire, et ont bénéficié d'une intervention de la Sécurité Routière (pour le passage de l'ASSR2). Le forum

Carrières 2000 et les diverses interventions des établissements de formation auront pu les guider dans leur parcours. En effet, une carrière ne se choisit pas au hasard : les Terminales Services Aux Personnes et Aux Territoires ont été conseillés au mieux lors de

Fou !
Comme chaque année, les 1ères se sont rendus en

Irlande : visite du musée de l'Agriculture, une randonnée dans le Parc National du Connemara, visite d'une crèche ou bien encore du Haras National de Kildare : le



Conseil régional de Vendée

nombreuses interventions des professionnels de ce domaine.

Par ailleurs, les 2ndes CGEA et SAPAT ont découvert la Vendée pendant quelques jours : au programme, ils ont entre autres visité l'Hôtel des Régions de Nantes, le Moulin de Rairé, les secrets de l'entreprise « La Mie Câline ». Sur le chemin, une halte leur a permis de découvrir le chantier naval de St Nazaire : une occasion unique de visiter le paquebot *Harmony Of The Seas*. Le séjour s'est achevé au Puy du

programme a été riche tout en permettant aux élèves de parfaire leur anglais en étant hébergés dans des familles.

Enfin, les élèves ont fait le choix de s'investir dans leur Territoire :

les 2ndes SAPAT mène un projet éco-citoyen au service de la communauté de communes. Cette année, les élèves ont créé deux jeux de société et un livret de bonne conduite, pour l'apprentissage du tri des déchets. Ces jeux seront présentés aux élus et testés par la ludothèque.



Le moulin de Rairé

AMICALE DES AINES VAINQUAIS



Président :
René Morel
Vice présidente :
Françoise Bataille
Trésorier :
Raymond Hubert
Vice trésorière :
Rose Marie Vaudoit
Secrétaire :
Danny Geerts
Vice secrétaire
Marie Françoise Roger
Membres:
Aubouin Geneviève,
Briault Serge, Cossé
Yolande, Lemée Miché-
line, Manneheut Louis,
Savary Chantal, Tou-

L'Assemblée Générale a eu lieu le 1^{er} février.

Le conseil d'administration est donc recomposé comme suit :

Notre club fonctionne de septembre à juin avec des activités classiques telles que les jeux de cartes (belote et tarot), mais aussi des jeux de société comme le triomino, le scrabble suivi d'un goûter. Ces rencontres ont lieu à la Grange des Dîmes les 1^{er} et 3^{ème} mercredi du mois.

Le club organise aussi des activités ponctuelles :

- ◆ 3 repas : repas de Noël, repas de Printemps, repas d'Eté.
- ◆ concours de belote au printemps (20 avril)
- ◆ sorties culturelles : rappel Saison 2015 / 2016
- ◆ Les 50 ans de la Chanson Fran-

çaise au Palais du Large à St Malo (15 décembre)

- ◆ Sortie avec le groupe normand Les Triolettes à Villedieu les Poëles (19 mars)

- ◆ Découverte de Rouen « Au fil de l'eau » (1^{er} juin)

- ◆ Quelques randonnées en covoiturage : à partir des beaux jours (maximum : 5 km). Départ place de l'église à 14 heures. Se renseigner au 02 33 70 84 85 ou 02 33 70 82 04

- ◆ Mascaret avec le Comité des Fêtes, le CLAV, l'APEL (7 mai)

- ◆ Des projets: visite du centre d'enfouissement de Cuves, concours de belote, et une sortie à Noël...

A ce jour, 118 personnes adhèrent à notre club.

La cotisation annuelle est de 12 € par personne.

Nous remercions la commune pour sa subvention et pour la mise à disposition de la Grange des Dîmes.

Nous avons eu la tristesse de perdre deux de nos adhérents avec le décès :
Mr Charles Courtois, ancien adhérent

Mme Harel, compagne de Mr Robidat

Nos très sincères condoléances à leur famille.

Nous vous souhaitons de passer d'agréables vacances et de venir nous retrouver début septembre.

A bientôt

ROUEN au fil de l'eau le 1er juin



Le C.L.A.V. Club Loisirs et Animations Vainquais

Comme d'habitude les activités de notre club se mettent en sommeil fin juin pour la période estivale.

La dernière a été une sortie organisée par la section marche le 29 juin, en forêt de Cal Fougères, repas au restaurant puis visite du parc floral «Le Chatellier» .

Comme l'année précédente cette journée était ouverte à tous les adhérents du CLAV.

Nous remercions la commune qui nous a accordé une subvention qui a participé à l'achat d'équipement pour le

groupe de fitness



Groupe de gym

Renseignements :
02 33 70 80 83
(MP Morazin)
ou
02 33 70 84 98

COMITE DES FETES DE VAINS



Du changement au comité !

Le bureau du comité des fêtes de Vains n'ayant pas élu un président suite à son assemblée générale du 13 Novembre 2015, il a été procédé à une assemblée générale extraordinaire le 15 Avril 2016.

Cette Assemblée générale a permis de sortir de l'impasse l'avenir de l'association en élisant 15 membres actifs contre 9 précédemment et surtout d'élire un nouveau président. Nous devons nous réjouir de la constitution de ce nouveau comité puisqu'il est composé de 9 nouveaux membres qui seront épaulés de 6 anciens membres.

Nous tenons à remercier l'ancien comité et les très nombreux bénévoles qui ont apporté leur précieux concours au cours des années passées. Nous comptons une nouvelle fois sur ces bénévoles pour nous aider à réaliser les manifestations à venir.

Le nouveau bureau du comité des fêtes de Vains est composé de :

- Président : Antoine LE ROUX
- Vice-Présidents : Clémence LEMASLE, Éric BAZIN, Jason LEFRANC
- Trésorier : Thierry DOUBLET
- Vice-Trésorier : Charlie LEFRANC
- Secrétaire : Cécile LECHARTIER
- Vice Secrétaire : Chantal THEAULT
- Chargé de communication : Guillaume NATU
- Membres actifs : Fabien LEFRANC, Sylvie POULAIN, Laurence BEAUCHER, Florent BEAUCHER,

Nicolas CAHAGNE, Anne-Marie DEGASNE

Les rendez-vous 2016 :

Traditionnellement, la fête de la Baie est organisée le 1^{er} Dimanche de Juillet. Mais, cette année, en raison du passage du tour de France, la manifestation est reportée au 11 Septembre sous une nouvelle version.

En effet, la fête retrouve le village de St Léonard, comme il y a quelques années. On y retrouvera la brocante dans la rue, un repas sous chapiteau avec de l'agneau de pré salé cuit à la ficelle par François CERBONNEY, mais aussi des jeux, des animations, des expositions, des balades commentées, un apéro concert le dimanche ... Cette manifestation est organisée conjointement avec la fête de vannerie de l'Ecomusée de la Baie.

En ce qui concerne La fête du

mascaret à la pointe du Grouin, deux dates ont été retenues : le 7 mai et le 17 septembre. La fête du mascaret du 7 mai dernier fût un beau succès.

Programme et infos pratiques pour la journée du 11 Septembre :

6h00 à 18h00 : Vide-grenier – tarifs exposants 6€ les 5m – infos et réservation au 0781728662, auprès de Nicolas CAHAGNE

Dès **8h30** : café chaud, viennoiseries, casse-croute, grillade ...

12h15 : repas sous chapiteau sur réservation. 15€ agneau de pré salé cuit à la ficelle, 13€ grillade, 7€ menu enfant – infos et réservation au 0781728662,

Toute la journée : animations, jeux pour enfants, balades commentées, expositions...

10h00 à 18h00 : fête de la vannerie à l'Ecomusée de la Baie en partenariat avec l'association « les amis de l'osier »

18h00 à 21h00 : Apéro-



ECOMUSEE de VAINS

ANIMATIONS 2016 de juillet à décembre à l'Écomusée

- « Les Mercredis de l'Écomusée » chaque mercredi des vacances scolaires

L'Écomusée vous propose une journée au cours de laquelle vous pourrez observer le milieu naturel des prés-salés, visiter les expositions sur les thèmes de la nature, des hommes et des paysages de la Baie, puis assister à une démonstration de la fabrication du sel de



l'Avranchin.

NOUVEAUTÉ 2016 « Sur les traces des sauniers »

Mercredis 13 juillet et 10 août à partir de 16h

- « Sur les pas des coureurs de grèves »



Sortie pêche à pied

Jeudi 18 août, 14h et 15h30



ÉVÉNEMENTIELS GRATUITS 2016

- Fête de la vannerie

Dimanche 11 septembre, 10h à 18h

À l'occasion de la Fête de la Baie organisée par le Comité des Fêtes de Vains et en partenariat avec l'association « Les amis de l'osier ».

La vannerie et plus particulièrement celle liée à la pêche à pied, est à l'honneur. Rencontrez des vanniers passionnés, découvrez différentes techniques : dossiers de pêche, bourraches à anguilles, nasses à poissons, etc

- Journées européennes du patrimoine

Samedi 17 et dimanche 18 septembre

EXPOSITION 2016

- « Les cartes de la Baie »

Du 1^{er} juillet au 30 septembre et vacances d'automne.

Tous les tarifs des animations comprennent la visite libre des expositions permanentes.

Informations pratiques

Écomusée de la Baie du Mont-Saint-Michel
Route du Grouin du Sud
50300 VAINS/Saint-Léonard

Tél : 02 33 89 06 06 – fax : 02 33 89 06 07

musee.vains@manche.fr

patrimoine.manche.fr

Rugby club de Vains

Le Rugby Club de l'Avranchin a connu une année riche en événements. Tout d'abord, la coupe du monde de Rugby, qui a vu la victoire des All Blacks (après avoir étrillé la France en demi-finale), a permis au club d'organiser des animations (fête du rugby en centre-ville à Avranches, match contre une école anglaise au stade du Poulet à Vains), afin de mieux faire connaître notre sport.

Ensuite, la nuit du rugby, organisée le 30 janvier 2016 à rassemblé plus de 200 personnes dans la salle de Marcey les Grèves. Cette soirée a été un succès tant gustatif (merci à Bertrand pour cet excellent repas) que festif, la soirée se prolongeant jusqu'au bout de la nuit.

Pour remercier tous les joueurs qui ont participé aux différents plateaux et matchs cette année, le club leur a offert un déplacement aux Mans pour voir un match du TOP14, Stade Français – Agen le 28 mai. Les enfants ont pu voir de très près les vedettes qu'ils voient habituellement à la télévision. Les tapes dans les mains pendant le tour d'honneur des joueurs en a ému plus d'un.

Les 17 et 18 juin, se tiendront les traditionnelles Olympiades du Rugby au stade du Poulet. Ces journées sont ouvertes à tous les enfants qui veulent découvrir le rugby, les animations ayant pour but de découvrir de nouveaux talents qui pourront venir enrichir l'effectif du RCA.

L'année se termine et il faut

déjà penser à la suivante. N'hésitez à pousser la porte du club (site internet : www.rugby-vains.fr). Les enfants peuvent venir dès l'âge de 6 ans, à l'image de Léonard cette année. Si les débuts furent un peu difficile, il ne manque aucun entraînement et progresse rapidement au contact des plus grands. Venez le mercredi après-midi voir les enfants se perfectionner grâce à nos éducateurs Philippe, Sylvain, Victor, Patrice et Jean. Jean, qui nous quitte pour raisons familiales, mais qui aura marqué cette année par son envie de transmettre aux plus petits ses précieux conseils. Et toujours sur le pré, notre 'commission espaces verts' (Michel et Didier), qui entretient le terrain pour que les enfants soient dans les meilleures conditions possibles.

Les enfants au stade de Le MANS



Société de chasse la SAINT- HUBERT

Les chasseurs de la société remercient les agriculteurs et propriétaires qui autorisent la chasse sur leurs terrains.

Bravo à l'équipe qui s'occupe de l'agrainage des faisans chaque semaine.

Reconnaissance à la commune de Vains pour le territoire dont nous disposons (volière à ciel ouvert) ce champ sera fauché fin juin ainsi que la volière et 250 faisandeaux y seront en liberté fin juillet.

Après autorisation préfectorale concernant l'utilisation de sources lumineuses pour des comptages de gibier ; 54 lièvres ont été dénombrés en mars 2016 sur la commune de VAINS. Merci à René DEBON pour le véhicule et aux 5 chasseurs qui ont passé la moitié de la nuit sur 6.5 kms de l'itinéraire que nous parcourons depuis 25 ans. La demande de réouverture pour un dimanche est en cours.

Destruction à tir des corbeaux, corneilles et ragondins : 4 équipes

de 6 chasseurs s'emploient à cela depuis le début du mois d'avril.

2 chasses aux renards seront programmées au mois d'août 2016 ; la Saint-Hubert a besoin de tous les chasseurs, faites valider vos permis.

Réguler les prédateurs c'est donner à l'opération faisan la voie de la réussite, sans oublier lièvres, perdrix, lapins et espèces protégées.

Le saviez-vous ? Le chat, même bien nourri par ses maîtres, n'en demeure pas moins un redoutable chasseur. Page 21 article N°823 avril 2016 Revue Nationale de la Chasse.

Le chat, un braco sur canapé ! Voilà un prédateur familier dont nous devrions plus nous méfier. Les chats chassent à longueur de journée. Une étude américaine publiée en janvier 2013 dans « Nature Communication » révélait ainsi qu'aux Etats-Unis, les quelques dizaines de millions de chats en liberté oc-

casionnaient annuellement une prédation estimée entre 1.4 milliard et 3.7 milliards d'oiseaux par an et de 6.9 milliards à 20.7 milliards de petits mammifères, reptiles et autres batraciens...

La France abrite quant à elle près de 11.4 millions de chats domestiques.

Les Anglais, qui en comptent un peu moins évaluent à environ 55 millions le nombre d'oiseaux tués par le félin domestique chaque année, parmi lesquels des poussins de perdrix, des faisandeaux, sans compter les lapereaux et les levreaux et bien d'autres encore. Une catastrophe écologique !

A toutes et tous bonnes va-

NOTA : les animaux de compagnie trouvés en divagation seront déposés au refuge du Petit Celland téléphone 02 33 58 32 34 cela après information à la Mairie.

Consultable sur **facebook** «**refuge passerelles**».

Les Anciens Combattants

Le 8 mai nous étions réunis au monument de Vains pour accorder un moment de mémoire à nos poilus qui pour certains nous ont quittés il y a 100 ans.

Après cette commémoration nous nous sommes rendus à Marcey Les Grèves où les anciens combattants ont reçus un nouvel hommage. Un nouveau drapeau a été remis à la commune. Les enfants des écoles étaient présents ce sont eux qui ont réalisé l'appel des morts.

Nous avons eu un moment de recueillement pour Monsieur Michel DELACOTTE ancien président des anciens combattants de Marcey, décédé les jours précédents dont l'inhumation a eu lieu le 9 mai.

Un grand merci à Monsieur DAVY Patrick pour la sonorisation qu'il a mis en place pour chaque cérémonie aux monuments de Vains et de Marcey Les Grèves.

Le 11 novembre 2016 la cérémonie se tiendra à Vains. Elle sera suivie par un vin d'hon-

neur à la Salle des Dîmes. Je vous espère plus nombreux pour cette cérémonie de mémoire. En souvenir de nos anciens qui ont payé de leur vie pour notre liber-



Raymond HUBERT

Musique à Saint Léonard



Le samedi 6 août à 11h30 aura lieu la deuxième édition du concert de Jazz en Baie, sur la pelouse de l'Ecomusée. Le programme n'est pas encore fixé mais tout le monde se souvient de la joyeuse petite bande qui nous a enchanté l'année dernière...Il sera bien sûr possible de déjeuner sur place.

Et le jeudi 11 août en fin d'après midi, le Festival des Moments

Musicaux 2016 débutera au Prieuré avec un concert-conférence sur le thème « Oiseaux et peuples migrants », suivi d'un dîner en plein air.

Nous remercions Monsieur de Chassey qui a gentiment offert d'accueillir cet événement sur le merveilleux site du Prieuré.

Le nombre de places étant limité, il sera bon de réserver en temps utile.

Ils exercent leurs activités sur notre commune

Enseignement
Enseignement d'Anglais à tous niveaux
Titulaire du Certificat TEFL - Enseignante d'Anglais Langue Etrangère

Traduction
Traductrice expérimentée - sites internet, documentation etc

Services aux Entreprises et au Tourisme
Asservant service commercial export - assistance avec l'exportation des produits vers les Pays Anglophones
Titulaire du Diplôme de Tourisme

CLAIRE MURPHY - ANGLOAIDE
50300 Vains
Tél : 06 54 36 16 14 - Email : angloaide@gmail.com

N° SIRET 833 547 939 2011 - TVA intracommunautaire n° FR25 83 35 21

La Création de Sites, l'Impression et le Marketing sont notre métier.

dkb
dekerpel barclay communication
CREATION - PUBLICITE - INTERNET

02 33 51 32 41
www.dekerpelbarclay.com - contact@dekerpelbarclay.com
29 rue du Prieuré - Saint-Léonard - 50300 Vains

Fondée en 2014 a pour vocation d'accueillir des artistes nationaux et internationaux, cours et stages de gravure.

9 rue des Chevaliers/Saint Léonard
Ouvert du mardi au dimanche de 14 à 19 h
tél 06.14.48.54.42 www.galerie-mlc.com

Le plaisir du Mont à l'abri de la forêt.

À L'Abri du Saunier
Restaurant

Vains-St Léonard 0233708860
www.alabridusaunier.com

COLLECTION
Saint Léna
Geneviève TUMDINE

12, rue des Pêcheurs
50300 Vains / Saint Léonard
02 33 58 03 26
www.saintlena.com

L'exigence d'un produit de qualité
Le savoir-faire régional

megAgence
conseillers immobiliers

Sylvain Salot, consultant immobilier megAgence, dont le siège social se situe au Mans.

Je suis à votre service pour vous trouver ou vendre un bien immobilier.

- Sylvain Salot
- 2 Chemin de la Bucaille - 50000 Vains
- 06 18 10 56 06
- www.megagence.com
- sylvain.salot@megagence.com

D'autres cartes publicitaires seront diffusées dans le bulletin de décembre

Mémoire de Vainquais

Un vainquais commandant en chef des forces navales alliées pendant la guerre 1914-1918



L'amiral Gauchet lors d'une manifestation militaire à

Il y a cent ans, le 15 décembre 1916, l'amiral Gauchet prenait le commandement des forces inter alliées en Méditerranée, pendant la Première Guerre mondiale. Né le 4 février 1857 à Vains, Fils de Jean-Baptiste Gauchet et de Modeste Séraphine, Dominique Gauchet entre à l'École navale en 1874, d'où il sort cinquième. En 1876, il sert sur le « Laplace » à Terre-Neuve, puis sur l'« Armide » en mer de Chine et au Japon, ou encore au Sénégal sur le ponton-stationnaire « Africain » en 1886. En 1887, il prend le commandement du « torpilleur 71 » et devient Chevalier de la Légion d'Honneur le 4 avril 1889. Il est commandant d'une division de la première escadre en 1911 puis Directeur des travaux militaires au Ministère de

la Marine en 1914. En 1915, il prend le commandement de l'escadre des Dardanelles sur le « Paris » puis la « Bretagne », avant que ne lui soit confié le commandement des forces navales alliées. En 1917, le ministre de la Marine de l'époque disait de lui « L'homme qui est en ce moment à la tête de notre armée navale est un grand marin, un grand caractère. J'ai en lui la plus entière confiance et je suis convaincu qu'on ne peut

pas mieux faire que tout ce qu'il a fait ». Il sera décoré de la Grand-croix de la Légion d'honneur le 24 janvier 1919.

Décédé à Vains, dans sa maison natale, le 4 février 1931, son corps fut provisoirement inhumé au cimetière d'Avranches, avant de rejoindre les Invalides en juin 1931.

En novembre 1957 fut inauguré dans le bourg de Vains un monument en l'honneur de l'amiral Gauchet, en la présence de l'amiral Le Hagre, préfet maritime de Cher-



Photos prises en novembre 1957, lors de l'inauguration du monument.

